

Une noce de village : (tableau des moeurs du canton d'Argovie) : [suite]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 40

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180503>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Soit, répond Karr, je veux bien vous en prêter un, mais ce sera le second. Voulez-vous commencer par la fin ?

— Cela m'est égal, pourvu que je lise les *Misérables*.

Et je me hâtai de rentrer à la maison où, tout d'une haleine et depuis la première page jusqu'à la dernière, je me mis à le lire à mon mari. Nous fûmes tellement enthousiasmés de cette lecture, (Ce second volume contient l'admirable chapitre : *Une tempête sous un crâne*) que je lus toute la soirée et une partie de la nuit. L'aube blanchissait l'horizon lorsque, arrivée à la dernière page, je me retirai dans ma chambre pour prendre quelque repos. Mon mari s'endormit aussi.

Lorsque je m'éveillai, je tendis la main pour prendre ma montre. Ma montre n'y était pas ! Je me lève et vais à la cheminée. Mon porte-monnaie que j'y avais mis avait disparu ! Au même instant, la bonne accourt en me disant : « Madame, avez-vous pris les couverts, hier soir ? Ils ne sont plus dans le tiroir. » Nous étions volés. Un malfaiteur avait profité du profond sommeil où nous avait plongé la fatigue causée par l'excès d'intérêt que nous avait inspiré la lecture de votre livre. « Ah ! je vous l'avoue, à ce moment-là, je maudis bien sincèrement les *Misérables*. »

— Les misérables, qui vous avaient dévalisés, interrompis-je ?

— Et voilà, reprit M^{me} Ernst, comment, monsieur Hugo, vous êtes, moralement du moins, complice de voleurs.

— Avec Alphonse Karr, répondit le maître.

A ce moment, François-Victor Hugo se retira. Hugo se leva.

— Ainsi, me demanda-t-il, vous venez à la séance du congrès ?

— Volontiers ; mais je ne sais ni où elle a lieu, ni quelles formalités il faut remplir pour y assister.

— Il n'y en a aucune.... Au surplus, c'est à deux heures. Soyez ici à deux heures moins un quart, nous irons ensemble.

Je repris aussitôt mon bagage à la gare, et demandai une chambre à l'hôtel.

A deux heures, nous étions au Casino.

EMILE DACLIN.

Une noce de village.

(Tableau des mœurs du canton d'Argovie.)

II.

Il est temps, chers lecteurs, de vous dire où nous sommes. Le village dont nous parlons se trouve au sud du canton d'Argovie. Cette partie s'appelle le Freiamt (bailliage libre). A l'orient sont les montagnes qui séparent le lac de Zoug de la vallée de la Reuss. Au nord, le village est abrité par des hauteurs en amphithéâtre. Depuis la Haldé on voit le panorama des montagnes du sud, à partir du Sentis, avec leurs accidents et leurs glaciers, et à travers les arbres on aperçoit le lac de Hallwyll. On aurait difficilement pu placer mieux le berceau d'un nouveau ménage. Sous les yeux, au bas du coteau, se trouvait, à demi cachée par des cerisiers en fleurs, la maison dans laquelle l'époux de Meilé, Christian, était né. Là continuerait de vivre la vieille mère avec un de ses fils encore célibataire. Décidément il semble que les douleurs et les misères de la vie ne peuvent approcher d'un tel endroit.

En y arrivant, Christian serra dans ses bras Meilé, en lui demandant si l'habitation lui plaisait. — Oh ! oui, répondit-elle, c'est bien là que nous vivrons dans l'union et que nous terminerons nos jours en paix.

La fête se prolongea jusque bien tard dans la nuit, et personne du village n'en fut exclu.

Trois ans se sont écoulés, pendant lesquels toutes les espérances de Meilé se sont pleinement réalisées, jamais le moindre nuage ne s'est élevé entre époux, jamais la moindre parole acerbe ne s'est fait entendre. Il ne pouvait guère en être autrement. Dès leur plus tendre enfance, Christian et Meilé avaient été inséparables. En grandissant, leur amour n'avait fait que s'embellir et développer le sentiment qui, d'abord, n'avait été qu'en germe dans leur cœur. Le mariage n'avait fait qu'unir plus intimement ces êtres habitués, depuis longtemps, à vivre l'un pour l'autre. La paix répandait visiblement ses bénédictions sur le jeune ménage. Tout prospérait dans le jardin et dans les champs, et l'aisance venait, pour ainsi dire sans peine, remplir de biens la nouvelle maison. Et pourtant les douleurs ne manquèrent pas. Dans la première année, les époux eurent une fille qui, après avoir été pendant trois mois la joie de ses parents, fut atteinte d'une maladie de consommation dont elle mourut. Ce fut le cœur saignant que les parents allèrent à la tombe de leur enfant, et ce fut en pleurant que, rentrés à la maison, ils s'assirent près de ce berceau vide, qui, si peu de temps auparavant, renfermait pour eux l'univers. Ils reconnurent que ce revers commun, en leur montrant à pleurer ensemble, avait resserré encore leur amour mutuel ; et que cet amour, s'élevant en esprit vers le ciel où la petite ange était allée, avait pris une teinte plus religieuse, quelque chose de plus relevé.

Ce fut dans ces sentiments qu'ils passèrent encore une année, au bout de laquelle les vagissements d'un nouvel enfant vinrent rompre la solitude et la morne tristesse de la maison. C'était encore une fille, vigoureuse et fraîche, qui souriait à la vie. Le père eût préféré un garçon. Le sort de sa première enfant le remplissait de crainte en songeant à la nature plus frêle de l'autre sexe. Il ne témoigna rien de ce qu'il éprouvait, et se réjouit de voir le vide comblé, l'espérance renaître. Meilé voulut que cette seconde enfant portât les mêmes noms que la première. « Non, non ! » s'écria avec précipitation, et presque avec violence, Christian ; cela ne peut pas aller toujours ainsi, notre nouvelle petite s'appellera Anna, et ma mère sera sa marraine. » Meilé avait senti toute la vivacité de cette contradiction, elle fixa du regard la figure embarrassée de son époux, et devina à l'instant ce qui se passait dans l'âme de celui-ci : « Fais comme tu voudras ! » répondit-elle lentement et d'un air réfléchi. Christian se baissa pour dissiper par un baiser le léger nuage qui venait de passer sur le pâle visage de la jeune mère. Mais il ne pût faire disparaître du cœur de Meilé un sombre sentiment qui venait d'y entrer, elle venait de revoir, trait pour trait, la figure sévère et moqueuse de sa belle-mère, la regardant par dessus l'épaule, au moment d'entrer à l'église, le jour de la noce. La jeune mère se retourna dans son lit, essaya de dormir, mais les plus sombres pensées, les rêves les plus sinistres ne cessèrent de la poursuivre, c'était toujours l'image moqueuse, méchante de sa belle-mère qui lui apparaissait. En vain se mit-elle à récapituler, dans son esprit, toutes les marques d'attachement, toutes les bontés que cette femme avait eues pour elle, rien ne pouvait dissiper la tristesse et l'effroi dont elle était saisie. Enfin elle recourut, par la prière, à Celui qui dirige toutes choses, elle se souvint que rien ne peut arriver sans sa permission. Le calme lui revint. Elle s'endormit paisiblement. Dans les semaines qui suivirent, les travaux du ménage, les soins à donner à la frêle créature tant aimée, finirent par dissiper les derniers vestiges des craintes que cet incident, en apparence si peu grave, avait fait naître dans son cœur. Le jour du baptême, lorsqu'elle vit la grand'mère, en costume de marraine, droloter et embrasser la petite, elle se repentit de l'avoir si mal jugée.

(La suite au prochain numéro.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.